

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 Mai 2016.

Affiché le 24 Mai 2016

L'an deux mil seize, le vingt Mai à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du treize Mai deux mil seize, sous la présidence de Mme Pilot, Maire.

Etaient présents : 18 : Mme Pilot, M. Monaldeschi , Mme Humbert, M. Schnell, Mme Gaspar, Mme Tabti, M.Toussaint, Mme Mairel, Mme Ricou, M. Poissonnier, Mme Motsch, Mme Boubekeur, Mme Ezaroil, M.Pierlot, M. Grandemenge, M.Wongkoefft , M. Sittler. -----

Représentée : 03 : M. Beck par Mme Pilot, M.Neumann par Mme Tabti, M. Laroche par M. Wongkoefft.-----

Absent excusé : 00 : -----

Absentes non excusées : 02 : Mme Georges, Mme Mourant. -----

Secrétaire : M. Pierlot. -----

Lecture de l'ordre du jour est donnée par Mme le Maire.

1. Finances locales : divers : redevance pour occupation provisoire du domaine public :

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'instaurer la redevance pour occupation temporaire du domaine public communal prévue par le décret 2015-315 pour les chantiers de travaux sur les réseaux électriques et les canalisations gaz.

2. Finances locales : demande de subvention présentée par l'école du Centre :

Une participation de 10 €/élève est accordée à l'unanimité à l'Ecole du Centre qui organise une sortie de découverte du milieu aquatique à Bonzée (55) pour les élèves de CP-CE1.

3. Finances locales : divers : crédits scolaires : (Abstention de Mme Tabti)

La répartition des crédits scolaires de fonctionnement est modifiée. Elle se traduit à compter de cette année par une dotation de 35 €/élève sur la base de l'effectif au 1^{er} Janvier de l'année et devra être utilisée avant le 1^{er} Novembre de l'année en cours. Cette dotation est destinée à l'achat de fournitures diverses -dont le petit matériel sportif, les cartouches d'encre- et l'affranchissement, la Commune gardant à sa charge la fourniture des produits pharmaceutiques de base, et les redevances copies des photocopieurs. Une somme globale de 1000€ par année civile est également allouée aux Enseignants du Réseau d'Aides. Toute facture faisant suite à une commande non validée par la signature du Maire ou de son représentant ne sera pas honorée.

4. Institutions et Vie Politique : indemnités de fonctions du Maire : (Abstention de Mme Pilot)

A la demande de Madame le Maire, Le Conseil Municipal accepte le maintenir à 37,14 % le taux de l'indemnité de fonctions qu'elle perçoit depuis le renouvellement de cette assemblée, malgré les dispositions induites par la Loi n° 2015-366 du 31 Mars 2015 qui a fixé automatiquement le montant de cette indemnité à 43% de l'indice brut 1015 à compter du 1^{er} Janvier 2016.

5. Domaine et Patrimoine : actes de gestion du domaine privé : location d'un appartement communal :

Madame le Maire est autorisée à conclure avec la Famille qui acceptera l'appartement vacant dans l'immeuble communal du 1 rue Dr Schneider, un bail de location de 3 ans renouvelables. Le loyer mensuel de ce logement de type F4 est fixé à 418,00 € et le bail sera conclu selon les clauses habituelles fixant par ailleurs les charges locatives dues par le locataire.

6. Enseignement : a) projets de règlements de l'accueil périscolaire et de la restauration des élèves de maternelle – b) demande d'autorisation de modification des horaires du Collège Louis Pergaud :

a) Les projets de règlements de l'accueil périscolaire et de la restauration des élèves de maternelle qui fixent les obligations des Familles et de la Commune sont validés et seront applicables à compter de la rentrée de Septembre 2016. Ces règlements sont disponibles, sur simple demande, auprès du Secrétariat de la Mairie. (Abstentions de M. Wongkoefft et son mandant).

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **du 20 Mai 2016 - suite**

6 – b) Madame le Maire fait part de son intention de répondre favorablement à la demande de modification des horaires du Collège L. Pergaud, à compter de la rentrée de Septembre 2016 et qui intervient en vertu de la réforme du collège. Les horaires de cours des matinées sont inchangés, par contre les après-midis les cours reprendront à 13h45 pour finir à 16h45.

7. Commande publique : actes spéciaux et divers :compte-rendu de l'usage de la délégation financière accordée à Mme le Maire – tarifs des spectacles à la salle Jean Ferrat :

Le Conseil Municipal prend acte des diverses commandes de matériel, fournitures divers et travaux engagés par Mme le Maire dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée lors de son élection ainsi que des tarifs des spectacles à la salle Jean Ferrat depuis le début de l'année 2016 : tarifs de l'entrée fixée à 5 € et gratuité pour les moins de 12 ans, en concertation avec la Commission municipale « Communication, Culture et Festivités »

8. Informations diverses :

- **M. SITTLER** intègre de plein droit la Commission municipale « Travaux », suite à la démission de M. Ehlé. Sa candidature en qualité de Membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres est également actée, mais sous réserve que cette Commission, prévue à l'article 22 du Code des Marchés Publics abrogé par ordonnance ministérielle du 23 juillet 2015, soit reconduite.
- **Vendredi 27 mai 2016 à 20h30** : Salle Jean Ferrat : Pièce de théâtre « Les pérégrinations musicales de Léon » interprétée par les élèves de l'atelier théâtre et la chorale du Collège Louis Pergaud. Tarif : 4 € : adulte – 2 € : moins de 16 ans.
- **Samedi 28 mai 2016 à 20h30** : Salle Jean Ferrat : Concert « Le grand Jacques », hommage à Jacques Brel par Vincent AUBERTIN. Entrée adulte : 5 € - gratuit pour les moins de 12 ans.
- **Dimanche 29 mai 2016 à 10h00** au Monument aux Morts : cérémonie de commémoration du centenaire de la bataille de Verdun .
- **Mercredi 15 juin 2016 de 13h30 à 17h30** à la Salle Jean Ferrat : Après-midi récréatif intergénérationnel organisé par le Conseil Municipal des Jeunes : entrée gratuite et goûter offert – sur inscription-
- **Du 30 mai au 05 juin 2016** : La CCT organise la semaine européenne du développement durable : Manifestation gratuite avec balades guidées dans la nature, distribution de compost, collecte de petits déchets électriques, agriculture locale, circuits courts et autres animations.
- **Vendredi 08 juillet 2016 à 17h30** : Tirage au sort pour la constitution de la liste préparatoire des Jurés d'Assises de 2017, salle du Conseil Municipal. Toute personne peut assister à ce tirage au sort.
- **La parole aux habitants du Tolois** : en 2017, les Communautés de Communes de Hazelle-en-Haye et du Tolois formeront ensemble un nouveau territoire. Elles ont missionné le Théâtre de Cristal pour vous donner la parole. Les messages donneront lieu à une production artistique dans les prochains mois. Pour contribuer, il est demandé de déposer les messages dans les boîtes aux lettres rouges situées en mairie ou par mail : lesperroqueurs@theatredecristal.com. Le thème des messages concernent les sujets suivants : mes rêves, mes colères, mes propositions et mon rôle dans tout ça.
- **L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse** a adressé une note d'information actualisée pour l'année 2015 qui est destinée à être jointe au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.
- **Michel CHAMPOUGNY**, Président de l'Association « Le Rotor Club Faouin » remercie le Maire et le Conseil Municipal pour l'attribution d'une subvention..
- **Courrier du Conseil Départemental** sur le partenariat relatif aux CAJT. Ces Contrats Animation Jeunesse Territorialisée seront reconduits par avenant pour une durée d'une année.
- **Réponse à M. Sittler** concernant sa demande écrite d'inscription d'une question à l'ordre du jour.

Séance levée à 20h56.